

Communiqué de presse

19 mai 2008

**CREATION D'UNE BOURSE DU GAZ EN FRANCE :
UNE AUBAINE POUR LES PAYS PRODUCTEURS,
UN MAUVAIS COUP POUR LA COMPETITIVITE INDUSTRIELLE**

Powernext vient d'annoncer le lancement d'une bourse du gaz en France.

Pour l'Union des Industries Utilisatrices d'Energie (UNIDEN), dont les entreprises membres représentent 70% de l'énergie utilisée par l'ensemble des industries françaises, c'est un mauvais coup porté à la compétitivité industrielle de la France.

La France importe la totalité de ses besoins en gaz, principalement via le monopole historique d'importation Gaz de France, dans le cadre de contrats long terme avec les producteurs. Le prix de marché du gaz en France sur le long terme est donc le coût d'importation de GDF. Créer un indice de marché, c'est faire disparaître cette référence aux coûts d'importation, y compris pour les besoins de base des sites industriels qui sont prévisibles sur le long terme.

Le développement d'un mécanisme de marché pour l'électricité a pu être justifié dans un premier temps : il s'agissait de déterminer de manière transparente le coût horaire de l'équilibrage du réseau, assuré par de multiples producteurs d'un bien non stockable. Cependant, ce mécanisme a dérivé jusqu'à l'avènement d'un indice européen servant de référence pour tout type de fourniture d'électricité, ayant perdu tout rapport avec le profil de consommation et la durée du contrat.

Ce dérapage a conduit, pour l'électricité, à une convergence des prix en Europe, à des cours erratiques et à une augmentation du prix du contrat de base annuel de 190% entre janvier 2003 et mai 2008.

Il faut éviter qu'une telle dérive, aux conséquences dramatiques pour l'industrie française, ne s'étende au gaz, pour lequel la création d'indices boursiers est sans justification économique :

- produit stockable, le gaz n'a pas les mêmes contraintes d'équilibrage que l'électricité ;
- les évolutions récentes des indices de marché du gaz (NBP au Royaume-Uni ou Zeebrugge en Europe continentale) ont montré leur volatilité et leur déconnexion de toute réalité (prix négatifs lors du test de capacités de transport, prix atteignant plus de 100 €/MWh en mars 2006...), l'opacité des mécanismes de formation des prix, des fluctuations de prix parfois décorrélatées de l'évolution des cours du pétrole, avec des conséquences graves : l'hiver 2005/2006, les prix de marché ont été multipliés par 3, entraînant la fermeture de nombreux sites gazo-intensifs au Royaume-Uni ;
- en France, en particulier dans le Sud où le manque de concurrence est flagrant, les industriels, dont les gros volumes peuvent rarement être fournis par un nouvel entrant, sont souvent face à un fournisseur unique, qui peut imposer les hausses de prix de marché lorsque ces prix sont supérieurs à ses coûts d'importation, ceux-ci redevenant la référence quand les prix de marché redeviennent inférieurs ; ce schéma, systématiquement perdant pour le consommateur, serait terriblement destructeur s'il s'appuyait en plus sur un indice de marché alors que la concurrence est inexistante !

Enfin, le développement d'indices de marché sur le gaz :

- **sera une aubaine pour les producteurs non européens**, qui pourront maximiser leurs profits en valorisant opportunément leurs flexibilités sur les marchés spot, tout en conservant les bénéfices de leurs contrats long terme avec les fournisseurs historiques dont ils peuvent au passage renégocier les prix à leur avantage de manière périodique ;
- **pourrait mettre en péril la sécurité d'approvisionnement** du pays en remettant en cause tout ou partie des contrats long terme « amont » ;
- **fera disparaître tout pouvoir de marché du côté des consommateurs industriels français.**

Pour ces raisons, l'UNIDEN s'oppose vigoureusement à la mise en place d'une bourse du gaz qui aurait des conséquences dramatiques sur la compétitivité de l'industrie française, en concurrence sur des marchés mondiaux, face à des acteurs qui eux ont accès à des contrats long terme compétitifs et lisibles dans le temps.

Contact presse : Fabrice Alexandre (tél. : + 33 1 47 42 53 00)

Note aux rédactions : l'UNIDEN représente les intérêts des industries consommatrices d'énergie en France pour lesquelles la maîtrise des coûts énergétiques constitue **un facteur essentiel de compétitivité de leurs activités**. L'UNIDEN compte 37 adhérents de secteurs variés : Agro-alimentaire, Automobile, Chimie, Ciments et Chaux, Electronique, Energie, Métaux, Papier, Transport, Verre.

www.uniden.fr